I. GENERALITES

2. Identification du service à l'origine de la modification

Service :

3. Responsable de l'évaluation d'impact sur la sécurité aéroportuaire

Nom :	**Fonction:**

4. Suivi du document

Version	Date	Objet de la mise à jour	Pages	Auteur

5. Documents joints éventuels

Présence de documents joints (cartes, notes,..) : ☐ **OUI** ☐ **NON**

-
-
-

II. DESCRIPTION DE LA MODIFICATION PROPOSEE

1. Date/période et durée prévues de la modification

Début : _ _/_ _/20_ _ inclus à _ _h _ _ ou période

Fin : _ _/_ _/20_ _ inclus à _ _h _ _ ou ☐ Permanente

2. Localisation sur la plateforme ☐ **Aire de manœuvre** ☐ **Aire de trafic**

Préciser

3. Description détaillée de la modification

☐ **Phase de travaux** ☐ **Phase pérenne (et/ou exploitation)**

4. Raison de la décision de modification

III. ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA MODIFICATION

1. Entités impactées

Au sein de l'exploitant aéroportuaire	☐ Unité 1 ☐ Unité 2 ... Justifications :
Au sein de tiers intervenants sur la plate-forme	☐ Circulation aérienne ☐ Exploitants aériens ☐ Assistant en escale ☐ Autre : ... Justifications :

2. Réglementation applicable

3. Existence d'une dérogation ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser la référence de l'acceptation et les mesures associées :

4. Influence sur le manuel d'aérodrome ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

5. Influence sur les documents d'exploitation ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

6. Influence sur les documents associés au manuel (procédures, protocoles, etc.) ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

6. Influence sur les méthodes/procédures de travail des agents de l'exploitant ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

8. Influence sur les méthodes/procédures de travail des agents des autres intervenants ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

9. Autres modifications en cours ayant une interaction avec la modification envisagée ☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser :

IV. RETOUR D'EXPERIENCE SUR UNE MODIFICATION SIMILAIRE

☐ Oui ☐ Non

Préciser :

V. ACTIONS REALISEES et A REALISER et LISTE DES PARTICIPANTS À L'EVALUATION

(réunions, documents à produire/modifier, etc.)

-
-
-

VI. LISTE DES EVENEMENTS REDOUTES « AEROPORT »

ER1 :

ER2 :

...

Evènement redouté aéroport n°1

Evaluation de l'acceptabilité des risques – Mesures d'atténuation des risques

Faire une fiche par évènement redouté aéroport

Désignation de l'évènement redouté :

VII. EVALUATION DES RISQUES

Causes possibles de l'évènement redouté

Conséquences possibles de l'évènement redouté

Gravité initiale des conséquences de l'évènement redouté

☐ Catastrophique ☐ Grave ☐ Majeur ☐ Mineur ☐ Négligeable

Fréquence d'occurrence initiale de l'évènement redouté

☐ Très élevé ☐ Elevé ☐ Occasionnel ☐ Rare ☐ Improbable

Justifications du classement

Acceptabilité des risques avant mise en place des mesures d'atténuation des risques ☐ Oui ☐ Non

Si non, remplir la partie « Atténuation des risques »

VIII. ATTENUATION DES RISQUES

Mesures d'atténuation des risques	Actions sur :		
	Gravité	Fréquence	Les deux
Mesure 1 :	☐	☐	☐
Mesure 2 :	☐	☐	☐
Etc …	☐	☐	☐

1. Gravité corrigée en tenant compte des mesures d'atténuation des risques

☐ Catastrophique ☐ Grave ☐ Majeur ☐ Mineur ☐ Négligeable

2. Fréquence d'occurrence corrigée en tenant compte des mesures d'atténuation des risques

☐ Très élevé ☐ Elevé ☐ Occasionnel ☐ Rare ☐ Improbable

3. Justifications
4. Acceptabilité des risques après mise en place des mesures d'atténuation des risques ☐ Oui ☐ Non

Indiquer dans la matrice d'acceptabilité du risque ci-dessous, les évènements redoutés :

AVANT mise en place des moyens :

Fréquence / Gravité initiale	Très élevée	Elevée	Occasionnelle	Rare	Improbable
Catastrophique					
Grave					
Majeur					
Mineur					
Négligeable					

APRES mise en place des moyens :

Fréquence / Gravité initiale	Très élevée	Elevée	Occasionnelle	Rare	Improbable
Catastrophique					
Grave					
Majeur					
Mineur					
Négligeable					

Matrice de gravité

Gravité	Définition
A. Catastrophique	Matériel, avion et/ou véhicule détruit. Décès d'une ou plusieurs personnes
B. Grave	Souffrance physique ou charge de travail telle qu'on ne peut plus être sûr que les opérateurs fourniront un travail précis ou complet. Blessures graves. Importants dégâts matériels.
C. Majeure	Incident grave. Personnes blessées. Dégâts matériels légers
D. Mineure	Désagrément. Limitation de l'exploitation. Recours à des procédures d'urgence. Incident mineur.
E. Négligeable	Peu de conséquences.

Matrice de fréquence

Fréquence	Définition
Improbable	Moins d'une fois tous les 100 ans
Rare	1 à 5 fois tous les 50 ans
Occasionnelle	1 à 10 fois tous les 10 ans
Élevée	1 à 10 fois par an
Très élevée	Plus de 10 fois par an

IX. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA MODIFICATION

1. Nécessité d'une publication aéronautique ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, laquelle ?

2. Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques à mettre en œuvre

Mesures d'atténuation des risques	Entité	Echéance
•		
•		
•		
•		
•		
•		

X. CONCLUSION DE L'EVALUATION

Conclusions du responsable de l'évaluation :

Signature du responsable de l'évaluation :

XI. APPROBATION DE LA MODIFICATION

Modification acceptée ? ☐ OUI ☐ NON

Signature

XII. DIFFUSION			
Destinataires pour action			
☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐
Copie pour information			
☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐

AUTORITE	NOM	DATE ET SIGNATURE
Rédaction :		
Vérification :		
Approbation		